

Préparer l'avenir 4/9 : Qu'est-ce que la justice ?

Article rédigé par *Antoine Besson*, le 03 août 2012

Cet été www.libertepolitique.com initie avec **Henri Hude** une réflexion sur le sens du décideur, ses caractéristiques, ses principes et ses fondamentaux. Avec le philosophe, nous livrons chaque semaine une réflexion qu'inspire son livre, à lire impérativement pour comprendre les enjeux réels de l'idéologie contemporaine et les problèmes qui se posent aujourd'hui à notre société.

Dans ce quatrième épisode, nous nous interrogeons sur la justice au sein de la société. En politique, il existe un lieu commun qui consiste à penser qu'un bon chef est un chef juste. On pense à des figures comme le roi Salomon ou encore Louis IX : des figures de décideurs qui furent réputées pour leur justice. L'homme a donc l'intuition naturelle que le chef doit être juste. Pour autant, lorsqu'il s'agit de définir la justice, les choses deviennent plus complexes. Il semble impossible de donner une définition universelle de la justice en dehors des cas pratiques et singuliers dans lesquels elle s'applique.

La justice pour éviter « l'esprit de parti »

Henri Hude revient donc sur la définition de la justice essentielle à la fois au décideur pour le guider dans son agir mais aussi à la société pour la garantir contre la désunion. « La société libre n'aura un avenir que si elle surmonte les défauts ordinaires des démocraties – en particulier, l'esprit de faction et de parti, écrit-il. L'existence de partis est légitime, mais l'esprit de parti et de faction est une plaie. Il faut garder le sens du bien commun et des intérêts de l'Etat, de la nation et du genre humain. Il faut faire corps pour être juste : se sentir membre d'un corps et respectueux de sa tête. »

Pour éviter l'esprit de parti, « il faut comprendre la *structure à trois dimensions de la justice* » explique le philosophe. Schématiquement, ces dimensions sont l'autorité, la liberté, et la solidarité – et correspondent à trois institutions de la société libre : l'Etat, les marchés, et les assurances mutuelles.

« Chaque individu (c'est normal) se sent plus spontanément en sympathie avec l'une ou l'autre de ces dimensions et tend à se regrouper avec d'autres selon ces affinités » explique-t-il par ailleurs. On comprend ainsi que chacun garde sa propre perception de ce qui est juste.

Le rôle du politique étant d'ordonner ou d'ajuster ces trois dimensions de la justice selon la réalité de la société à laquelle il est confronté, trois types de partis naissent de cette distinction selon l'importance que l'on souhaite donner à l'une ou à l'autre de ces dimensions de la justice. « On distingue donc – dès la République romaine antique – trois forces politiques (qui peuvent d'ailleurs se regrouper en deux partis) :

- un parti des *populaires*, plus sensible à la justice distributive, à la solidarité, au partage, etc.
- un parti des chevaliers (les bourgeois romains), libéral, plus sensible à la liberté individuelle, à la justice *commutative* et à la liberté du marché,

- un parti des conservateurs et patriciens, plus sensible à l'autorité, aux traditions, à une morale sociale plus stricte, etc. »

Les réalités trans-partisanes

« La compréhension de cette structure permet de faire corps dans la patrie sans esprit de parti et de défendre les positions de droit naturel, qui doivent être trans-partisanes » écrit Henri Hude. Il explique ainsi que la compréhension des trois dimensions de la justice et de la typologie des partis qui en découle doit nous replacer face à la hiérarchie de nos principes. Les frontières idéologiques entre les partis ne devraient pas être infranchissables. Tout doit toujours dépendre de ce qui est débattu. Il existe des réalités supérieures sur lesquelles nous devrions nous entendre. Et ces dernières sont supérieures parce qu'elles préservent notre système, notre société libre.

L'auteur de *Préparer l'avenir* l'explique simplement :

"

« Ceci est capital aussi pour nous, quand nous nous préparons à lutter pour des biens communs essentiels. Il ne faut pas les mélanger avec des préférences plus subjectives, qui en général sont plus complémentaires qu'opposées.

Tout parti politique raisonnable devrait reconnaître la valeur de chacune de ces trois dimensions, et admettre l'existence de valeurs communes à tous – ce qu'on appelle le droit naturel. »

Les pathologies politiques (ou extrémismes) annulent certaines de ces dimensions. Par exemple, le communisme excluait la liberté des contrats, la propriété privée, les marchés. Inversement, l'idéologie libérale postmoderne installe une folie du tout privé à la place du tout public. C'est le communisme à l'envers. Les décideurs et citoyens responsables doivent retrouver cette *structure de la justice*. »

"